

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	10 h. 49 — 11 h. 17 soir.	12 h. 45 ^m matin.	
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 49 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »		
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.		

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 9 Septembre.

La guerre à l'Église n'a point réussi à l'Empire, et la Papauté reste debout après le détronement des Bonaparte.

Cet exemple devrait bien profiter à ces républicains ardents et intolérants qui ont inventé les mots *clérical* et *cléricalisme*, et qui se sont figurés pouvoir, sans danger, détourner de la politique vraie l'attention publique pour la porter sur les prétendus envahissements du clergé? Ils avaient pensé qu'une telle campagne n'agiterait pas l'opinion, et qu'elle leur suffirait pour tenir en haleine la fraction avancée et toujours révolutionnaire, qui ne connaît que l'anarchie et la démolition. Eh bien, ils se sont trompés. D'un bout à l'autre de la France, la Nation s'est sentie atteinte dans ses idées religieuses; et, chose étrange, il est manifeste que souvent ceux qui élèvent le plus la voix pour se plaindre et répondre sont précisément des hommes qui ne se recommandent point par des pratiques ordinaires de dévotion.

C'est que le sentiment catholique est beaucoup plus enraciné qu'on ne le croit dans cette nation française, qui semble périodiquement s'oublier et se tromper elle-même. Faites le silence autour de nos temples et de nos séminaires; aussitôt l'indifférence gagne du terrain, et une pointe d'ironie perce même dans presque toutes les conversations sur le clergé et les ordres monastiques. Mais voyez le contraste: Qu'on attaque sans motif ces évêques recrutés, non plus dans les classes privilégiées comme avant 1789, mais parmi les plus savants, les plus sages et aussi les plus dignes du corps ecclésiastique; qu'on dénonce avec passion nos curés et nos vicaires de village, armée vaillante d'amis de Dieu et du peuple, sortis du peuple et vivant avec le peuple; qu'une Assemblée parlementaire déclare que les aumôniers militaires, auprès desquels les enfants de nos campagnes trouvent le bon conseil et la parole consolante au milieu des rudes exigences du service, doivent être expulsés des régiments, aussitôt on entend de toutes parts des paroles indignées, et chacun prête l'oreille à ces protestations inattendues et soudaines.

Nous assistons depuis quelques semaines à ce spectacle, et nous voyons l'étonnement profond qu'il cause dans les rangs des républicains. Ils n'avaient ni prévu, ni soupçonné ce réveil qui nous pa-

rait au contraire à nous tout à fait naturel et logique. Mais ils ont donné, dans un passé récent, trop de preuves de réserve et de prudence pour ne pas en tenir le plus grand compte. Il y a trois ans, la question des enterrements civils excitait la fureur des feuilles de gauche; aujourd'hui elles la traitent froidement; il résulte du ton général des polémiques et des récriminations, que ces journaux ont reconnu qu'ils avaient devant eux, dans le sentiment catholique de la France, une force contre laquelle l'habileté ne prévaut pas plus que la violence. Il est évident que nous ne parlons pas des feuilles radicales, mais bien de celles qui représentent la République conservatrice qui est la seule possible et qui nous régit à l'heure présente.

Deux faits graves et récents donnent à nos réflexions un caractère saisissant d'actualité. A Lille, le général Maurice, qui commande cette capitale du Nord de la France a porté un toast énergique aux aumôniers militaires. A l'extrémité opposée, à Perpignan, le général Barry a présidé, la distribution des prix de l'École des Frères de la doctrine chrétienne; et il est arrivé ceci, que 61 officiers ont fait savoir au rédacteur d'un journal démagogique de cette ville de cesser toute attaque contre leur général.

Ce ne sont pas là des faits isolés. Ils sont la révélation de toute une situation, et il faut y voir des symptômes qui méritent toute l'attention des républicains modérés. La France, la vraie France, ne comprend pas, n'admet pas la guerre véritablement ridicule, injustifiable et imprudente que l'on fait à l'Église, dans un pays dont la Constitution protège tous les droits, et dans un temps où la charité chrétienne et l'apostolat chrétien redoublent d'efforts, chaque jour, pour le bien et pour la morale publique.

P. S. — Les lignes qui précèdent étaient écrites, quand nous avons appris que M. le ministre de la guerre se proposait d'inviter, par une circulaire, les commandants de corps d'armée à rappeler aux officiers sous leurs ordres qu'ils doivent s'abstenir de toute intervention dans les questions politiques ou religieuses.

Cette circulaire n'aurait rien qui nous surprenne, et nous y applaudirions sans réserve dans l'intérêt même de la stricte discipline militaire. Mais nos observations n'en restent pas moins entières et pleinement fondées. Le langage des généraux Maurice et Barry est rempli

d'enseignements et de présages qui ne doivent pas être perdus.

On lit dans le *Moniteur universel* :

Le général Berthaut, consulté sur l'attitude que devait garder le détachement destiné à rendre les honneurs militaires à Félicien David, a déclaré qu'il n'y avait qu'à appliquer les règlements militaires, tant qu'ils ne seraient pas modifiés.

Le ministre de la guerre a donc approuvé la mesure prise en cette circonstance.

Nous n'avons jamais douté, pour notre compte, de cette appréciation si rassurante et si juste. Mais c'est le journal bonapartiste *l'Estafette* qui ne doit pas être content! Que voulez-vous?... on n'est pas parfait. En blâmant la conduite de la troupe aux obsèques de Félicien David, il s'est souvenu que Napoléon III avait porté les armes contre le pape Grégoire XVI, et avait spolié le pape Pie IX. Ce que c'est pourtant que d'avoir trop de mémoire!

CORRESPONDANCE

Versailles, 7 septembre.

Dans la journée d'hier le Président de la République accompagné du général Ducros et quelques officiers généraux a inspecté les cantonnements de l'infanterie.

Le maréchal a déjeuné à St-Dizier-sur-Aroux, à l'école communale. Dans l'après-midi, le maréchal a visité les cantonnements de la cavalerie du 8^e corps d'armée. Outre l'attaché militaire anglais, on remarquait parmi les officiers étrangers qui accompagnaient le maréchal, le général espagnol Pollaviera. Dans la soirée, le président de la République a repris le train à Etang, pour revenir à Sully-sur-Loire.

Le soir, il y a eu dîner suivi d'une brillante réception. Parmi les invités on remarquait outre le général Ducros, un grand nombre d'officiers généraux du 8^e corps, le préfet de Saône-et-Loire, le sous-préfet d'Autun, Mgr Adolphe Perraud, évêque d'Autun, Châlon et Mâcon, M^{me} la marquise de Mac-Mahon, nièce du maréchal et ses deux filles. M^{me} la comtesse de Lonvaucourt et le maire de Sully. C'est M^{me} la marquise de Mac-Mahon qui a fait au président de la République et à ses invités les honneurs de la soirée. Le maréchal a couché au château et il est parti de grand matin pour assister aux manœuvres de Luzy. Ce soir, le président de la République reviendra au château de Sully.

Il quittera le château à minuit 50 se dirigeant sur Lyon où il arrivera demain à 4 h. 33 du matin. Après un arrêt de 17 m. Seulement le maréchal montera dans un train spécial qui le conduira à Grand-Lemps où il arrivera à 7 h. 15 du

matin. De 8 h. du matin à midi, le maréchal assistera aux manœuvres du 14^e corps commandé par le général Bourbaki. A 1 heure il quittera Grand-Lemps et se rendra par train spécial à Lyon où il sera de retour à 3 h. 30 de l'après-midi. C'est alors que commenceront les fêtes qui doivent avoir lieu dans cette ville à l'occasion du président de la République.

Les journaux républicains approuvent ce matin la lettre de M. Léon Renault publiée par le *Temps*, dans laquelle le député de Seine-et-Oise proteste contre toute idée de scission avec le centre gauche.

Ce matin la *République française* s'attache à démontrer que les républicains n'en veulent nullement à la religion, mais qu'ils sont résolus à mettre une barrière aux empiètements du cléricalisme.

Je vous avais annoncé hier la prise d'Alexinatz par les Turcs. Il paraît que ce fait n'a pas été confirmé. Les Turcs font, paraît-il, une marche en avant sur Deligrad afin de couper la retraite aux Serbes. Il y a eu ce matin conseil des ministres à Constantinople. Le gouvernement Turc a dû s'occuper de la réponse à faire au *memorandum* des puissances, mais jusqu'à présent on ignore la décision qui a été prise par la sublime Porte.

ORIENT

Les dépêches confirment qu'Alexinatz, évacué par les Serbes, a été occupé par les Turcs. Ce fait, qui est la conséquence nécessaire de la victoire remportée près d'Alexinatz par l'armée ottomane, peut modifier les termes des préliminaires de paix. La Porte a l'intention de réclamer des garanties contre le renouvellement d'une agression des Serbes. La garantie infaillible, et peut-être l'unique garantie possible est l'occupation de forteresses serbes par les troupes turques. Il est évident en effet que si une garnison turque avait occupé, comme avant 1868, la citadelle de Belgrade, la guerre actuelle n'aurait pas éclaté. Aussi la porte songe-t-elle, dit-on, à réclamer le rétablissement du droit de garnison dans certaines forteresses, et la possession actuelle d'Alexinatz pourrait donner un grand poids à cette demande. Il est bien entendu que l'occupation d'un ou deux points fortifiés ne conférerait à la Porte ni le droit ni le pouvoir de se mêler des affaires intérieures de la principauté. Elle ne serait qu'un préservatif contre les tentatives d'agression.

On a les détails les plus circonstanciés sur la bataille d'Alexinatz. Ils sont contenus dans une longue lettre adressée au *Times* par son correspondant spécial, qui assistait à l'affaire et qui, avant la bataille, avait eu une longue conversation avec Tcherniaeff.

Constatons, à l'honneur de ce général, qu'il se rendait parfaitement compte de sa situation et qu'il s'attendait à être attaqué sur le point même où l'attaque s'est

produite: car, contrairement à la version répandue, ce sont les Turcs qui ont pris l'offensive.

L'armée d'Eyoub-Pacha, une des deux armées qui devaient opérer contre Alexinatz, s'était d'abord montrée sur la rive droite de la Morava bulgare, et avait tâté de ce côté l'armée de Tcherniaeff. Trouvant une sérieuse résistance, elle rétrograda un peu et attira vers elle le gros des forces serbes.

Pendant ce temps, l'autre armée, celle d'Ali-Saïb-Pacha, venant de Nisch, défilait tranquillement sur la rive gauche et venait prendre position à l'ouest et au nord-ouest d'Alexinatz.

Cette première opération une fois accomplie, Eyoub-Pacha, à son tour, fit passer la plus grande partie de ses forces sur la rive gauche, ne laissant de l'autre côté de la rivière qu'un corps assez faible pour surveiller Alexinatz. De cette manière, le gros des forces turques, 60 à 70,000 hommes, se trouva réuni sur la rive gauche de la Morava bulgare. Leur but était de déborder l'aile droite de Tcherniaeff, et de s'établir dans l'angle formé par la Morava bulgare et la Morava serbe, de manière à menacer les communications d'Alexinatz avec Deligrad, et à occuper en même temps une route qui, sans passer par ces deux villes, conduit directement au cœur de la Serbie.

Tcherniaeff, en voyant le mouvement de concentration de l'armée turque, comprit parfaitement la pensée de l'ennemi et porta de ce côté presque toute son armée, 50,000 environ, pour résister au choc qu'il prévoyait. En effet, le 1^{er} septembre, à 9 heures du matin, il fut attaqué vigoureusement par les deux armées turques d'Eyoub et de Saïb, réunies probablement sous le commandement suprême du général en chef Abd-ul-Kérim-Pacha.

Les Turcs avaient l'avantage du nombre, mais les Serbes occupaient de fortes positions, d'où ils pouvaient diriger sur l'ennemi un feu plongeant; et si toutes leurs troupes avaient tenu aussi bien que leur artillerie, ils seraient peut-être restés maîtres du champ de bataille. C'est une preuve de plus de la supériorité des troupes régulières sur les milices. L'infanterie serbe est composée presque exclusivement de milices, tandis que l'artillerie tout entière fait partie de l'armée régulière. Or, la belle conduite de l'artillerie serbe est attestée également par le correspondant du *Times*, qui était dans l'armée de Tcherniaeff, et par le correspondant du *Standard*, qui était dans l'armée turque. Elle est établie également par ce fait que, dans la retraite, ces braves gens, au milieu de l'infanterie qui fuyait en désordre, ont sauvé tous leurs canons, sauf deux.

Jusqu'à midi, la bataille ne fut qu'un combat d'artillerie. Les Serbes tenaient bon et le succès paraissait indécis. Mais vers midi, l'infanterie turque commença à se mettre en mouvement. Bientôt la fusillade s'engagea vivement de tous côtés. Les Turcs avançaient peu à peu; les

lignes serbes commençaient à fléchir; les obus des batteries turques mettaient le feu aux villages dans lesquels les Serbes avaient pris position.

Bientôt, malgré les énergiques efforts des officiers russes, malgré la présence de Tchernaïeff qui s'exposait comme un jeune officier, la démoralisation se mit dans l'infanterie serbe. Les positions furent successivement abandonnées. Un colonel russe, voulant ramener son régiment au feu, ne parvint à rallier que vingt hommes à la tête desquels il se fit tuer.

La bataille était perdue. La retraite se changea en déroute, sauf pour l'artillerie et quelques régiments qui firent le coup jusqu'au dernier moment pour ralentir la poursuite des Turcs. On repassa la Morava sur les ponts de bateaux qui avaient servi à la passer la veille. Un certain nombre de soldats rentrèrent dans Alexinat, où ils répandirent le bruit de la défaite; mais la plus grande partie de l'armée s'enfuit vers le Nord, dans la direction de Paratchin et de Tchuprija.

REVUE DES JOURNAUX

Moniteur universel.

Nous avons signalé les difficultés qui pourraient résulter des prétentions réciproques de l'une et l'autre Assemblée en matière de budget, et nous avons eu raison d'insister sur la nécessité de faire régler au plus tôt, et par un mode de procédure spécial, une question qui menaçait de s'envenimer du moment où elle descendrait des hauteurs de la théorie. C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver.

On a prétendu, en effet, avec plus ou moins de vraisemblance, que le nouveau ministre de la guerre, M. le général Berthaut, se proposait de reprendre devant le Sénat les réductions que la Chambre des députés a fait subir à son budget et que M. le général de Cissey avait combattu avec une mollesse et une insouciance voisines du découragement. Sur quoi différentes feuilles radicales ont signifié au ministre de la guerre d'un ton hautain qu'il n'aurait pas le droit, s'il le voulait, d'agir de la sorte, « le Sénat ne pouvant accorder aucun crédit. » Et l'on a ajouté que c'est à la Chambre des députés seule, qu'est réservée la fixation des impôts et des crédits de chaque exercice; qu'elle est et demeure souveraine.

Ces prétentions sont affirmées nettement, hardiment. Mais de quel texte de loi sont-elles corroborées? Car enfin une affirmation, si autorisée qu'elle soit, ne suffit pas pour trancher un problème controversé, pour fixer un droit discutable et discuté. En cherchant bien, en fouillant dans la Constitution comme dans le règlement, on n'a pas trouvé autre chose que l'article 8 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, lequel est ainsi conçu :

« Le Sénat a, concurremment avec la Chambre des députés, l'initiative et la confection des lois. Toutefois, les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la Chambre des députés et votées par elle.

Et c'est sur cette simple question de priorité que l'on échafaude toute une théorie, de laquelle il résulte que le droit de contrôle du Sénat serait absolument et radicalement nul! En vérité, cette interprétation est empreinte d'une exagération manifeste.

Le législateur, en rédigeant les trois dernières lignes de l'article 8, n'a fait que se conformer à une nécessité qui saute aux yeux. Il fallait bien commencer, en matière de finances par l'une des deux Assemblées. Il a été décidé que, par déférence pour le suffrage universel, la discussion s'ouvrirait d'abord devant la Chambre des députés. Ajoutons que c'est l'usage dans tous les pays où le régime représentatif est en vigueur, — usage dérivant d'ailleurs de cette considération qui ne saurait trouver sa place ici, —

que dans tous ces pays les Chambres hautes ne sont pas électives.

Donc il est inutile de torturer cet article 8 pour en faire sortir ce qui n'y est pas, ce qu'on n'a pas voulu y mettre. Et cette solution écartée, nous nous retrouvons en présence de l'article 3 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, aux termes duquel les lois sont promulguées par le président de la République, lorsqu'elles ont été votées par les deux Chambres. Si donc le Sénat refuse de voter le projet de budget tel qu'il lui a été envoyé par la Chambre des députés, la loi des finances pour l'exercice courant ne peut pas constitutionnellement être promulguée. Voilà la vérité telle qu'elle ressort des textes.

C'est donc une impasse, et il en faut sortir; et nous ne saurions trop le répéter, il est indispensable, au point de vue même du fonctionnement régulier de nos institutions, de combler au plus tôt cette lacune regrettable. Présentement, et la loi à la main, le budget est assimilé à tout autre projet; et le Sénat en peut suspendre l'exécution. Il n'y a pas un texte, pas une ligne, pas un mot qui dise le contraire. Ajoutons que tout homme de bonne foi doit désirer qu'une solution intervienne le plus tôt possible, car si la discussion en arrive au point d'acuité où elle en est maintenant à propos de simples réductions opérées dans le ministère de la guerre, que sera-ce quand nous en arriverons aux cultes, et à tous ces débats irritants qu'entraînent fatalement après elles les questions religieuses?

Soleil.

Le conseil général du Rhône, chargé de veiller aux intérêts du département et de voter son budget; ou du moins une partie de ce conseil, n'a pas voulu se renfermer dans les importantes limites de son mandat, et a tenu à témoigner, à la Chambre des députés de tout son mécontentement au sujet de la façon dont il a fait légèreté dont elle a traité la question d'amnistie. Le conseil général du Rhône a le respect de ses traditions radicales, et il ne manque pas une occasion de les manifester. Il est vrai que, dans la circonstance présente, il a borné ses vœux au seul département du Rhône; mais il est visible que les conseillers qui ont soulevé cette question ont simplement voulu créer un précédent, en invitant implicitement tous les conseils généraux de France à se régler sur leur conduite et à imiter leur exemple. Toujours ce besoin d'agitation qui travaille les radicaux et le même désir de se singulariser par des propositions sur le succès desquelles ils ne peuvent se faire un instant d'illusion.

Il est juste de dire que la majorité du conseil a su faire justice de cette proposition singulière, considérée par elle comme un vœu politique, et par là même frappée d'annulation; mais le vœu, quoique répudié, n'en est pas moins opportun à signaler dans un moment où l'on aime à faire parade d'un excès d'amour pour la légalité, et où les radicaux intransigeants d'une assemblée départementale se plaisent à faire preuve d'un respect aussi relatif pour les plus récentes et les plus légitimes décisions de la Chambre des députés.

République française.

La presse bonapartiste mène en ce moment, une campagne à laquelle le public prête une médiocre attention, mais qui cependant, par son impudence même, mérite qu'on s'y arrête. Il s'agit d'une pièce de MM. Erckmann et Chatrian, l'Ami Fritz, que le Théâtre-Français vient de recevoir.

MM. Erckmann et Chatrian sont particulièrement odieux à la presse bonapartiste, et ils ont des droits incontestables à la haine du parti de l'invasion. Leur œuvre a été dirigée contre l'empire. Ils l'ont attaqué lorsqu'il était debout, et, après sa chute, ils ont poursuivi sa mé-

moire avec cette rage spéciale aux enfants de l'Alsace. L'histoire du Plébiscite est un livre que les bonapartistes n'oublieront jamais.

La Comédie-Française, qui n'a pas à venger leurs injures, a écouté la lecture de l'Ami Fritz; elle a jugé cette comédie excellente, et a décidé qu'elle serait mise immédiatement en répétition. Grand scandale et grande fureur dans la faction! Tout le clan s'est mis en branle. Il s'est rendu au Théâtre-Français, et a demandé que l'on renoncât à la représentation de la comédie déjà admise: les sociétaires ont haussé les épaules. Le clan alors s'est efforcé d'obtenir l'interdiction de la pièce par la censure. La censure a fait la sourde oreille. Il s'est enfin adressé au ministre des beaux-arts et a été éconduit. « Nous dirons, écrit la France, que le ministre des beaux-arts, malgré tous les efforts que l'on fait auprès de lui, n'interdira pas la représentation de l'Ami Fritz; que rien ne motiverait une pareille mesure de rigueur, que MM. Erckmann et Chatrian sont d'excellents Français, et que leur roman, le Plébiscite traduit en Allemand, a été interdit en Alsace-Lorraine. » La France aurait pu ajouter que la plupart des romans de MM. Erckmann et Chatrian sont interdits en Alsace-Lorraine. Lus avec avidité par les Alsaciens, ces romans sont traqués par la police allemande.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

D'après un journal de Saint-Etienne (Loire), les élèves des écoles communales congréganistes de garçons, dirigées par les frères des écoles chrétiennes, ont obtenu, cette année, d'éclatants résultats dans les concours publics.

J'annonçais dernièrement à mes lecteurs que M. Amédée de Margerie avait été nommé doyen de la Faculté catholique des lettres de Lille.

La Semaine religieuse du diocèse de Cambrai rappelle en ces termes les titres de l'éminent professeur.

« Professeur de philosophie à la faculté des lettres de Nancy depuis plus de quinze ans, M. de Margerie est connu, dans le monde savant, comme l'un des maîtres les plus remarquables de l'Université de l'Etat. Le nombreux auditoire qu'il avait, dès son début, réuni autour de sa chaire, n'a jamais vu le vide se faire dans ses rangs; aucun de ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre n'a perdu le souvenir de sa parole tout à la fois profonde, claire et élégante. »

M. de Margerie est en outre un publiciste fort distingué.

On lit dans l'Univers : Un grand événement religieux depuis longtemps attendu s'est enfin accompli à Coutances; à la clôture de la retraite pastorale.

La proclamation des décrets du concile du Vatican n'avait pas été faite dans le diocèse de Coutances. C'était le seul diocèse de France où cet acte n'eût pas encore été accompli.

Le premier soin de Mgr Germain, le nouvel évêque de Coutances, a été de faire solennellement cette proclamation.

M. l'abbé Guillermin, curé de Versoix, canton de Genève, a été condamné à trois mois de prison pour avoir enlevé de son église, au moment où elle était violée par les schismatiques, quelques objets appartenant au culte.

HENRI NADAL

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Le Courrier du Lot prétend que M. de Valon n'a pas entendu appliquer au roi Louis XVI l'accusation d'avoir appelé l'étranger. M. de Valon aurait voulu désigner, d'après le Courrier du Lot, les deux phases de la Res-

tauration, c'est-à-dire 1814 et 1815 ou plutôt le roi Louis XVIII et un peu aussi le roi Charles X, rentré avec son frère.

Aucun écrivain, aucun journaliste, aucun pamphlétaire bonapartiste ou jacobin, n'a jamais reproché à Louis XVIII et à Charles X d'avoir appelé l'étranger, tandis que cette accusation a été formulée contre Louis XVI par tous les conventionnels régicides, devenus plus tard comtes, barons et préfets de l'Empire. Elle est devenue en quelque sorte triviale et banale, tout en étant mensongère; mais jamais, nous le répétons, elle ne s'est adressée à Louis XVIII et à Charles X.

Les insulteurs jacobins et bonapartistes ont simplement dit que les Bourbons étaient revenus dans les fourgons de l'étranger. Le Courrier du Lot répète cette assertion, et déclare que M. de Valon a fait de l'histoire contemporaine. Nous relevons ce mot, histoire contemporaine, et nous le soumettons à la conscience publique, dans tous les partis. Le Courrier du Lot ajoute aussitôt que c'est là un des vieux clichés de l'opposition, si vieux, si usé qu'on ne s'en sert plus. En vérité, si M. de Valon a fait de l'histoire contemporaine, cette expression vieux clichés dont on ne se sert plus, n'est pas précisément très flatteuse pour lui. Nous avons l'habitude, pour notre compte, de parler de nos adversaires plus dignement que le Courrier du Lot ne parle de ses amis.

L'explication du Courrier du Lot n'explique donc rien du tout. Il en ressort seulement que la Restauration ne cesse d'obtenir l'insigne faveur des outrages bonapartistes. Cela se comprend, et même cela va de soi. Le roi Louis XVIII a commis le crime de sauver l'Alsace qui nous était ravie en 1815, et que la politique de Napoléon III a livrée ensuite patriotiquement à la Prusse. Le roi Charles X, en partant pour l'exil, a eu l'audace coupable de léguer Alger à la France, c'est-à-dire une deuxième France, tandis que la politique de Napoléon III, avec une gloire sans pareille, a légué à la Prusse la Lorraine indépendamment de l'Alsace. Déjà Napoléon I^{er}, après avoir fait tuer plusieurs millions d'hommes, avait légué Sarrelouis, Landau et d'autres parties de nos anciennes provinces à nos vainqueurs et envahisseurs. Haro sur la Restauration, et Vive l'Empire! voilà le cri des bonapartistes.

Trouverait-on, par hasard, que notre territoire est encore trop étendu, et que nos populations n'ont pas assez d'impôts nouveaux avec le surcroît de de HUIT CENT MILLIONS PAR AN qu'il a fallu établir pour payer les exploits de Napoléon III?

Oui, malheureusement, depuis soixante années l'étranger a été appelé sur notre sol; mais l'étranger y est toujours venu à la suite des provocations et des guerres inutiles de ces Bonaparte, dont nos frontières mutilées attestent la domination et gardent le souvenir...

PREFECTURE DU LOT.

Examen pour la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale.

AVIS IMPORTANT.

Les examens pour l'armée territoriale et la réserve de l'armée active qui font l'objet d'un précédent avis inséré, le 31 juillet dernier, dans les journaux du chef-lieu, commenceront le lundi 23 octobre prochain, dans la 17^e région de corps d'armée.

Les modifications ci-après ont été apportées par l'autorité militaire aux

anciennes conditions d'examen :
1^o Jusqu'ici, les candidats n'avaient été examinés que d'après les anciennes théories, en raison du peu de durée des nouvelles méthodes. A l'avenir, les épreuves continueront à être déterminées par les programmes actuels, ceux-ci seront adoptés aux théories nouvelles.

2^o Dans la 17^e région, il ne sera pas reçu, à cette session, de demandes pour les emplois d'adjudant d'administration de réserve dans le service de l'habillement et du campement, celui des subsistances.

Il en sera de même pour les emplois analogues dans l'armée territoriale.

Engagement conditionnel d'un an. Liste nominative des Candidats pour la mission au volontariat d'un an.

- 1^{re} SÉRIE. — AGRICULTURE.
- 1 Bladinet J.-B.-Antoine, de Cahors.
 - 2 Lafage E.-Antoine, de Cardaillac.
 - 3 Moussié Louis, de Lissac.
 - 4 Lafargue Eloi, de Prayssac.
 - 5 Lasserre Paul-Charles, d'Espère.
 - 6 Clary Gaspard, de Cahors.
 - 7 Bazelle J.-P.-Ars., de Faycelles.
 - 8 Lamelle Jean, d'Espère.
 - 9 Parra Marcel, de Crégols.
 - 10 Lasvigne A., de Luzech.
 - 11 Richard Numa, de Luzech.
 - 12 Bozoul Clément, de Luzech.
 - 13 Meyrignac Jean.-L., de Cavagnac.
 - 14 Berthoumieux Ant., de Mondoumès.
 - 15 Dasquière, Jean-Bapt., de Caillac.
 - 16 Fignié Pierre, de Cahors.
 - 17 Caussil Arnaud, de Loupiac.
 - 18 Derrupé F.-M., de Luzech.
 - 19 Dablan Justin, de St-Géry.
 - 20 Cayla Jean, des Junies.
 - 21 Rieux Antoine, de Sarrazac.
 - 22 Brugoux Jean, de St-Maurice.
 - 23 Lamelle Jean, de Cahors.
 - 24 Bousquet Jacques, de Lherm.
 - 25 Prady Amédée, de Grézels.
 - 26 Derrupé Léopold, de Lagardelle.
 - 27 Genot Arcade, de Labathude.
 - 28 Combelles Victor, de Cahors.
 - 29 Escrouzailles Auguste, de Bach.
 - 30 Combebias Louis, de Cahors.
 - 31 Tracy Louis, de Loubressac.
 - 32 Laymarie, J., de Martel.

- 2^e SÉRIE. — COMMERCE.
- 1 Alix Pierre, de Cahors.
 - 2 Montagnac Etienne, de Luzech.
 - 3 Cantagrel Louis, de Lherm.
 - 4 Dugès Pierre, de Fontanes.
 - 5 Loumet Jean, de Crégols.

- 3^e SÉRIE. — INDUSTRIE.
- 1 Delheil Jules, de Cahors.
 - 2 Rougié François, de Gramat.
- L'examen aura lieu le 15 septembre courant, à l'Hôtel-de-Ville de Cahors, à 9 heures du matin.

Le ministre des finances vient de décider que les inspecteurs d'Académie auront désormais la franchise postale et le droit d'adresser franco des plis cachetés aux archevêques, évêques, préfets, procureurs généraux et de la République.

Nous nous associons pleinement aux observations suivantes, que présente l'avenir militaire :

Un certain nombre de réservistes, officiers, sous-officiers et soldats, sont membres des conseils municipaux. Or, la loi promulguée le 12 août 1876 sera peut-être appliquée pendant le séjour de ces conseillers sous les drapeaux.

Le vote, dans les petites communes, n'a souvent lieu qu'à une voix de majorité. D'une voix déplacée dépend donc l'élection d'un maire. Supposons que, dans un même conseil municipal, il y ait un, deux, trois ou quatre réservistes, le vote ne serait ni loyal, ni conforme à l'esprit de la loi.

Les élections devant avoir lieu le dimanche, il est à désirer qu'une décision ministérielle prescrive aux chefs de corps de permettre aux réservistes conseillers municipaux, de remplir les devoirs que leur impose la nouvelle loi. Ils quitteraient le régiment le samedi après midi, pour y rentrer le dimanche dans la nuit ou, en cas de force majeure, le lundi matin.

La moyenne des permis de chasse délivrés dans toute la France est de 150,000 environ, tandis que le nombre des braconniers ou chasseurs sans permis s'élève à 450,000.

M. Faye, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, s'occupe de la rédaction d'une circulaire qui sera adressée aux préfets, en vue de l'élection des maires qui aura lieu dans les communes non chefs-lieux, après que les conseils municipaux auront procédé à leurs élections complémentaires.

Cette circulaire, avant d'être envoyée dans les départements, sera d'abord soumise à l'approbation de M. de Marcère et communiquée ensuite au conseil des ministres.

GRANDES MANOEUVRES
DU 17^e Corps.
(Suite).

Nous lisons dans l'Appel au peuple :

Comme nous l'annoncions nous sommes en mesure de donner quelques détails sur les faits qui ont marqué la journée de dimanche, à l'aile droite du corps d'armée d'Auch, du côté de Pojandran.

Les éclaireurs de l'armée de Toulouse ont ouvert le feu à un kilomètre en avant du village ; les troupes d'Auch, après un mouvement de retraite qui s'est opéré en très bon ordre, se sont reformées en colonne d'attaque et ont repris leur marche vers le village.

Un engagement a eu lieu entre cette colonne et les chasseurs à pied ; ceux-ci ont reculé jusqu'à Pojandran et, après avoir tenu un moment devant un bois situé sur la droite du village, ont été obligés, devant une fusillade très vivement fournie par l'infanterie d'Auch, de se jeter sous bois, laissant le passage libre aux chasseurs à cheval.

Un peloton du 14^e chasseurs a chargé les dragons qui occupaient Pojandran, les a délogés, et après les avoir poursuivis jusqu'à un demi-

kilomètre environ, s'est replié sur le village en avant duquel une ligne de cavaliers déployés en tirailleurs continuait à inquiéter les chasseurs à pied qui se trouvaient dans le bois.

A la suite d'un retour offensif, les troupes de Toulouse auraient repris Pojandran au 14^e chasseurs si l'infanterie n'était venue soutenir l'attaque ; elle a traversé le village, et continuant sa marche en avant, était arrivée à 3 kilomètres environ, quand la cavalerie ennemie, renforcée de trois pelotons, est revenue à la charge essayant de couper, par un mouvement tournant, la retraite des troupes d'Auch.

Cette tentative a été arrêtée par une compagnie du 88^e de ligne qui, par un feu très nourri, a forcé les dragons à se retirer sur leurs lignes. Les troupes d'Auch sont restées maîtresses de Pojandran.

Toutes ces manœuvres, malgré le service pénible qu'elles exigent des troupes ont été remarquables de précision.

4 septembre. — Un engagement a eu lieu aux environs de Pojandran entre l'artillerie et l'infanterie des deux corps d'armée.

Le 88^e de ligne, défendant la route de Toulouse, avait son aile droite formée d'une compagnie au château de Lartus ; une autre compagnie était posée en arrière du château de Bidalet, formant la réserve. Le 143^e protégeait Bidalet et gardait l'aile gauche qui y avait pris position.

Les tirailleurs des deux avant-gardes ont engagé le feu à 8 heures du matin ; le combat a été très bien mené : on a remarqué l'excellente tenue des troupes du 88^e qui étaient appuyées par trois pièces d'artillerie.

Vers neuf heures, l'armée de Toulouse, qui cherchait à tourner les troupes d'Auch, pour prendre Pojandran, a été repoussée par le 143^e qui soutenaient 4 pièces d'artillerie.

A 10 heures, les chasseurs à pied et le 59^e de ligne débouchent de la forêt de Bouconne pour arrêter l'infanterie d'Auch qui gagnait du terrain : au même instant la lutte s'engagea sur toute la ligne, l'artillerie d'Auch en batterie sur la route arrêtant la marche de l'ennemi.

Le combat a duré environ une demi-heure. Il a été suivi, comme tous les jours du repos général.

Nous avons déjà dit, avant-hier, les manœuvres exécutées à la même heure aux environs de Lis par les

dragons et les chasseurs ; nous n'avons donc pas à y revenir.

A 1 heure, l'armée d'Auch, qui avait repris ses positions, a commencé à battre en retraite, en maintenant toujours par une vive fusillade les points qu'elle occupait sur la gauche. Toute l'infanterie était déployée en tirailleurs ; la retraite s'est faite en très bon ordre, protégée par l'artillerie : là encore le 88^e de ligne s'est distingué par sa fermeté et la régularité de ses mouvements.

La cavalerie a suivi la route de Toulouse et est venue s'établir à l'Isle-Jourdain avec l'état-major, l'escadron d'avant-garde à Marestaing.

Les huit corps d'armée dont les réservistes ont été convoqués comprennent 64 subdivisions régionales, et l'on estime qu'en moyenne chaque subdivision de région renferme environ 1.000 réservistes de la classe 1868 et 1.000 réservistes de la classe 1869, ce qui donne un total de 128,000 hommes.

On sait que le réservistes des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 9^e corps, étaient convoqués pour le 1^{er} septembre ; ceux des 10^e et 11^e corps, pour le 15 ; ceux du 16^e pour le 20 octobre. Plus de 200,000 réservistes vont donc être pour la première fois en même temps sous les armes.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Un concours général pour le surmémentariat de l'Administration des Postes aura lieu le jeudi 28 septembre 1876.

Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département.

Les jeunes gens de 18 à 25 ans sans infirmités, et dont la taille n'est pas inférieure à 1^m,54 peuvent y prendre part.

Les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat sont admis jusqu'à trente ans.

La même latitude est accordée aux aides assermentés ayant participé pendant trois ans au moins au service des Postes.

Les candidats devront se présenter sans retard devant le Directeur, Chef du service des Postes de leur département, qui leur donnera tous les renseignements dont ils auront besoin.

Aucune demande ne sera reçue après le 21 septembre.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Course de chevaux

A Villeneuve-sur-Lot, le dimanche 24 septembre 1876.

A cette occasion, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans fera délivrer, ledit jour, 24 septembre, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduit, pour Villeneuve-sur-Lot, aux gares et stations désignées ci-après :

Agen, — Pont-de-Casse, — Laroque, — Penne Lot-et-Garonne, — Trentels-Lavignac, — Monsempron-Libos, — Cuzorn, — Sauveterre, — Villefranche-de-Belvez, — Fumel, — Soturac-Touzac, — Doravel, — Puy-l'Évêque, — Castelranc, — Lozech, — Parnac, — Mercuès, — Cahors.

Ces billets donneront droit à l'admission, dans tous les trains réguliers de voyageurs. Ils seront valables pour le retour jusqu'au dernier train de la journée 26 septembre.

CALENDRIER DU LOT. — Septembre.

Jours	FOIRES.
10 Diman.	
11 Lundi.	Cajarc, Latronquière, Gramat, Albas, Montcabrier, Labastide-Murat.
12 Mardi.	Castelnau, St-Géry, St-Martin-de-Vers, Touzac, St-Simon, Strenquels.
13 Mercur.	Luzech, Sauzet, Assier, St-Jean-de-Laur, St-Clair.
14 Jeudi.	Figeac, Ruduelle.
15 Vend.	
16 Samedi.	Prayssac, Martel.

Lunaisons du mois de Septembre.
 ☉ P. L. le 3, à 9 h. 22 du soir.
 ☽ D. Q. le 11, à 4 h. 30 du matin.
 ☽ N. L. le 17, à 10 h. 4 du soir.
 ☉ P. Q. le 25, à 0 h. 13 du soir.
 Les jours diminuent de 1 h. 44 m.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 8 sept. soir.

Le Maréchal est parti de Sully ce matin à une heure se dirigeant sur Lyon. Il est arrivé à Lyon-Perrache à 4 h. 33.

Se conformant aux instructions données, aucune des autorités lyonnaises ne se trouvait à la gare. Après un arrêt de 17 minutes, le Maréchal est monté dans un train spécial qui l'a conduit au Grand-Lemps où il est arrivé à 7 heures.

Le Président de la République a été reçu par le général Bourbaki accompagné de son état-major, par M. Lauras, préfet de l'Isère, par le maire et le conseil municipal de Grand-Lemps.

mauvaise. Je prendrai ce soir une résolution. A demain.

— Je vous dis que c'est une idée merveilleuse, répétait Lodrisio en se dirigeant vers la porte, et comme nos négociations avec Florence vont marcher quand vous serez avec huit cents hommes d'armes au val de Nievole.

— A propos de Florence, interrompit Marco, tu me rappelles que je dois cette nuit y envoyer quelques dépêches, Cousin, que Dieu te garde.

— Adieu ! répondit Lodrisio et il sortit.

Marco resté seul, marcha quelque temps dans la chambre d'un pas agité ; de temps en temps il se frappait le front comme s'il eût voulu en chasser quelque souci. Il s'arrêta tout à coup, et dit à haute voix comme s'il eût voulu se donner un ordre à lui-même :

— Il faut écrire à Florence.

Il ôta son épée et la suspendit à la muraille ; mais en la prenant, il vit à la garde le cadeau de Béatrix. Il le considéra un moment et détourna ensuite ses yeux d'un air de dédain, s'approcha d'une table, prit une feuille de parchemin, trempa la plume dans l'encre, et voyant qu'elle formait de trop gros caractères, il voulut l'arranger. Mais il ne put y parvenir ; il avait bien d'autres choses en tête. Revenu

L'escorte d'honneur, qui accompagnait le Maréchal à son arrivée, était formée d'escadrons de cuirassiers, de hussards et de gendarmerie. Une foule considérable se pressait sur le passage du Maréchal. Toutes les rues sont pavées, ornées de guirlandes et de feuillage. Le Maréchal s'est dirigé à pied vers le quartier-général établi à l'école des filles.

Après un léger déjeuner pris debout, le maréchal de Mac-Mahon est parti pour assister aux manœuvres, accompagné du général Bourbaki et de son état-major.

Les manœuvres du 14^e corps auront lieu autour du plateau de La Frette. La division Marmier, dite armée du Nord, occupe aujourd'hui le versant sud du plateau. La division Auvergne, dite armée du Sud, a pour objectif l'enlèvement des positions occupées par l'armée du Nord.

Le Maréchal offrira, ce soir, au quartier-général un dîner au général Bourbaki et aux officiers supérieurs. Le préfet de l'Isère, le maire et l'évêque de Grenoble sont invités.

Plusieurs journaux ont annoncé qu'à son arrivée à Lyon, le président de la République prononcerait un discours-programme destiné à produire sensation. N'en croyez pas un mot, le Maréchal n'aime pas plus à prononcer les discours qu'à les entendre et ceux qui ont inventé cette nouvelle, ne le connaissent certainement pas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 9 septembre.

L'occupation d'Alexinatz par les Turcs a été annoncée faussement dans toute l'Europe.

Des bruits défavorables sont répandus sur les conséquences des événements actuels. La Turquie refuse l'armistice demandé par les puissances, et on assure que le gouvernement russe ne peut résister que très-difficilement à la pression et aux manifestations de l'opinion publique en faveur des Serbes.

Bourse de Paris

Cours du 9 septembre.

Rente 3 p. %..... 71.40
 — 4 1/2 p. %..... 102.25
 — 5 p. %..... 105.95

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 8 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.745 »	3.740 »
Crédit foncier....	785 »	787 50
Orléans-Actions...	1.083 »	1.090 »
Orléans-Obligations.	330 50	331 »
Suez.....	538 »	538 »
Italien 5 %.....	73 15	73 35

enfin à lui-même il jeta ce tronçon de plume en prit une entière, la tailla et se mit à écrire.

Nobilibus dominis, sapientibus etc., et Comuni Florentiæ amicis diligendis præcipue, Marcus Vicecomes cum sincerâ dilectione, salutem. — Après avoir écrit ces mots, il s'appuya au dos du fauteuil, jeta les yeux et se mit à songer. Il songea longtemps. A la fin il jeta loin de lui tous les papiers qui étaient sur la table et se remit à se promener en disant :

— Ne le savais-je pas qu'elle ressemblait à Ermeline? Ottorino ne me l'avait-il pas écrit, ne me l'avait-il pas dit mille fois?... Cette tête folle !... Elle à la voix de sa mère, et son sourire, et sa démarche, et son regard. Pauvre colombe ? en la voyant, en l'entendant, je me croyais reporté à mes premières années d'espérance... Où sont-ils passés, ces temps heureux ? Le souffle maudit de l'iniquité n'avait pas encore souillé mon cœur. A la voix d'Ermeline tout l'univers me souriait, dans chaque homme je voyais un ami... Et puis ? Que de douleurs et de bassesses !... Et moi aussi je me suis roulé dans cette fange, moi aussi je me suis enivré de sang ! et pourtant, je n'étais pas né pour cela... Béatrix c'est un beau nom.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
9 septembre 1876 (42).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XI.

(Suite.)

— Il faut laisser le Bavaïrois s'affaiblir de plus en plus en hommes et en argent. C'est ce qu'il fait chaque jour. A propos, savez-vous, cousin ? les huit cents cavaliers allemands qui ont déserté sont partis parce qu'on ne les payait pas, se sont fortifiés au val de Nievole, dans le château de Ceruglio. N'en sait-on rien au palais du Vicaire ?

Marco, qui pensait à toute autre chose, avait cependant entendu les derniers mots mais sans les comprendre. De même qu'un homme assoupi à qui l'on adresse la parole recompose à l'aide des der-

nières phrases tout ce qu'on lui a dit ; de même Marco en entendant le nom de Ceruglio et l'accent interrogatif de Lodrisio devina de quoi il s'agissait, et sans se troubler, il lui répondit :

— Les bandes de Ceruglio, n'est-ce pas ?

— Oui, et je vous demandais si vos frères, si le vicaire en savaient quelque chose.

— Ils en ont été informés par le Bavaïrois lui-même, et l'empereur presse mon neveu de lui payer le prix de l'investiture pour faire rentrer ces rebelles dans l'obéissance.

— S'il n'a pas d'autre argent que celui-là, il est dans de beaux draps, répondit Lodrisio.

Et sais-tu ce que veut faire Azzone ? devine. Il veut m'envoyer à Ceruglio à la place de l'argent.

— Comment ?
 — Il voudrait que j'aille m'établir auprès de ces bandes pour les surveiller et les tenir en respect, jusqu'à ce qu'on aurait réuni assez d'argent pour les solder.

— Quel brave garçon ! dit Lodrisio en souriant.

— Il m'en a parlé ce matin même. Il m'a dit que je serais en cette occasion un sauveur envoyé par Dieu, que seul je puis

le tirer de sa fâcheuse position, parce que ces allemands me connaissent et se fieront à ma parole. Il m'entretenait de mes entreprises...

— De vos entreprises ?... Il fallait lui dire qu'il n'a pas encore vu la meilleure. Il n'est pas sot. Votre réputation lui fait peur et il voudrait vous éloigner d'ici. Il faudrait être aveugle pour ne pas s'en apercevoir.

Marco sourit et dit : — Sais-tu ce qui m'a passé par la tête, en y réfléchissant ?

— Voyons.

— Je voulais le prendre dans ses propres filets. Aller, comme il le désire au val de Nievole, gagner à mon parti ces huit cents lances qui se jetteraient pour moi au feu (mon neveu avait bien raison de le dire) et les payer pour mon compte. Toi, tu resteras ici, tu mettras notre projet à exécution ; et quand le Bavaïrois accourra pour rétablir sa créature, je lui tomberai sur le dos avec ces huit cents lances de Ceruglio et mes troupes de Toscane que j'aurai alors réunies.

Lodrisio fit un bond de joie.

— Cousin, s'écria-t-il, c'est une idée magnifique. C'est pour le coup que nous allons l'arranger.

— Nous en reparlerons, dit Marco. Je crois aussi que cette idée n'est pas trop

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Études du Lot.

LE TOUR DU MONDE. — *Nouveau journal des Voyages.* — Sommaire de la 81^{re} livraison. (9 septembre 1876). *Texte* : La conquête blanche, par William Hepworth Dixon. 1875. Texte et dessins inédits. — Huit dessins de E. Guillaume, J. Petot, A. Deroy, Th. Weber, J. Moinet, E. Bayard, Rozier et Taylor.
Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 197^e livraison (9 septembre 1876). — *TEXTE* : L'oncle Placide, par J. Girardin. — Les causeries du jeudi, par l'oncle Anselme. — Entre amis, par J. Levoisin. — La Petite Duchesse, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — La petite pensionnaire de Port-Royal-des-Champs, par Aunt Mary. — La Morte commune, par Mme Henriette Loreau.
Dessins : A. Marie, Faguet, Mesnel, etc.
Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LE PIANO-REVUE

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette

publication de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO-REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.
Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.

Abonnement : 20 francs par an en mandat : plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Muméro de juin (18 morceaux) : 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

Vent-on avoir le tableau le plus pittoresque et le plus vrai de notre époque? On n'a qu'à parcourir la publication que

lance en ce moment M. J. Philippart : LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES. Jamais on n'a vu se grouper autant d'illustrations du crayon et de la plume pour la confection d'un ouvrage. De part et d'autre, c'est un bataillon d'étoile, et, si on les nommait, on en compterait plus de 150. — En fait d'humour sérieuse, on ne trouvera jamais rien d'aussi digne de rester.

Il paraît deux livraisons par semaine, au prix de 25 c. l'une; 30 c. par la poste.

Elles sont en vente chez J. Philippart, éditeur des Français, rue de Buci, 12, à Paris, et chez M. Girma, libraire à Cahors.

La Chanson du jour illustrée. Le Conservatoire Populaire du Chant, tels sont les titres de deux charmantes publications hebdomadaires accueillies avec un sympathique empressement par les artistes et les amateurs de chant.

Le succès bien mérité de ces deux revues musicales grandit chaque jour : l'une publie les Œuvres des principaux compositeurs modernes, l'autre les Œuvres anciennes des compositeurs célèbres.

L'éditeur, GUSTAVE AVOCAT, 27, Faubourg-Montmartre, que nous félicitons de son heureuse initiative a su résoudre le problème de la bonne musique à bon marché, en disant à ses lecteurs Cinquante-deux compositions avec l'accompagnement de piano, devenues presque populaires, pour le prix vraiment incroyable de 5 fr.

Nous sommes convaincus que la Chanson du Jour et le Conservatoire populaire du Chant ont leur place marquée dans toutes les maisons où l'on tient à être au courant

des Nouveautés à succès et à se former une jolie bibliothèque des Œuvres célèbres des grands compositeurs de musique.

En vente chez GIRMA libraire à Cahors.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite : **REVALESCIERE**

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, saignées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancoïdie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluati, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842 : Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire,

avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :

» Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière de Barry.

» L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 42 kil. 60 fr. — les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors: Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdan, épicier.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc. S'adresser au bureau du Journal.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M. LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

A VENDRE

en bloc ou en détail

LA JOLIE PROPRIÉTÉ

de M. MAZON,

à Gouledan, commun de Vire, canton de Puy-l'Evêque (Lot).

Elle se compose : de Terres labourables, de Vignes, de Prés et de Bois. — Sa superficie en terres labourables, en vignes et en prés, non compris les bois, est d'environ 6 hect. 40 ares de première nature. — Belle maison de maître et vaste Bâtiements ruraux. — Eaux abondantes.

S'adresser à M. Rives, expert à Vire.

OCCASION

A VENDRE

UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODÈLE

à fabriquer les Eaux gazeuses Ensemble ou séparément environ 200 syphons.

S'adresser au bureau du Journal.

MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitienes; Feux d'artifice.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les Eaux minérales de Miers remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 12 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8

Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

A céder pour cause de Départ

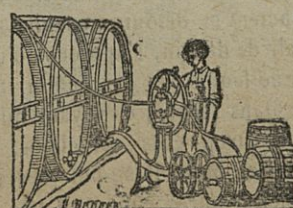
UN ÉTABLISSEMENT DE

PÂTISSERIE, CONFISERIE

RUE FÉNELON, A CAHORS

Un des mieux achalandés de la ville, et faisant annuellement dix-huit mille francs d'affaires, et ayant encore huit ans de bail à courir.

S'adresser pour traiter à M. GUIRAUD qui en est le propriétaire, et qui donnera des facilités pour le paiement.



POMPE ROTATIVE

DE J. MORET & BROQUET

Usine et bureaux, 121, r. Oberkampf, Paris

Pour le soutirage et le transvasement des vins, huiles, bières, essences, et tous liquides.

La seule adoptée par toute l'industrie vinicole.

Débit selon le N° de 2 à 20,000 litres par heure.

Tuyaux, qualité supérieure, spéciaux pour les Vins.

PROSPECTUS FRANCO. — VENTE A GARANTIE.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
- Missale Romanum, splendide édit. Mame, 4 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
- Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement relié. 700 fr.
- DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
- Grand carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
- Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
- Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
- Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
- PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 120 fr.
- BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr.
- L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.
- OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.
- BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 180 fr.
- CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° Jésus. 400 fr.
- MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.
- MICHAUD. Biographie, 45 volumes in-8°. 360 fr.
- MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8° avec gravures. 418 fr.
- LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes in-8°. 52 fr. 50
- LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 45 vol. 600 fr. 20 francs par mois.
- DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4° illustré. 60 fr.
- SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 50
- DANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV, 49 vol. in-8°. 414 fr.
- LUNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8°. 102 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, déignée par Moscheles : Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

COMPTOIR DES CULTIVATEURS

26, Rue Cadet, Paris.

Commission et représentation pour l'Agriculture.

Le Comptoir se charge sans prélever aucune commission, d'achats de toute nature sur la place de Paris; également de toute affaire foncière, industrielle ou autre.

ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN (45 fr. par hectare), pris à l'usine à Paris.

PHOSPHATES DES ARDENNES, dosage garanti.

ENGRAIS COMPOSÉS et matières 1^{re}. (Phosphate animalisé : 20 fr. les 100 kil.)

MACHINES AGRICOLES en tous genres et des premières marques.

On offre la Direction du Comptoir des Cultivateurs dans chaque canton à une personne honorable. — Ecrire au Directeur, 26, rue Cadet, Paris.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'Etat. Applications en médecine:

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, albuminurie.

HAUTEVILLE. — Prescrite comme l'eau des Célestins.

Administration de la Cie concessionnaire: PARIS, 21, boulevard Montmartre.

EXIGER le NOM

de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépot chez tous les Droguistes et Pharmaciens.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES

Résumé de chaque Numéro :

Bulletin financier.

Bilans des établissements de crédit.

Recettes des ch. de fer. Cour- fr. réponses étrangères. Nomen- clature des coupons échus, des par appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Liste des brèves.

Vérifications des numéros sortis.

Correspondances des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

4 fort volume in-8°.

PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.